

■ **Café du Tropique, Bridel & Byrde Atouba Ngabolo**, à Bex, CH-550-1045067-4, exploitation d'un café-restaurant (FOSC du 06.12.2005, p. 16). La société en nom collectif 'Café du Tropique, Bridel & Byrde Atouba Ngabolo' est dissoute et radiée à la suite de la sortie de l'associée Byrde Atouba Ngabolo Aimé Pélagie; Bridel Bosato, jusqu'ici associée, en continue les affaires sous la raison individuelle **Café du Tropique, Bridel**, conformément à l'article 579 CO. Titulaire: Bridel Bosato, de Donneloye, à Ollon.

Journal no 4312 du 04.04.2007
(03880292 / CH-550.1.045.067-4)